N° 1263 - NOVEMBRE 2009
Prix : 2,30 €

INSEE PREMIERE

# Les services marchands sont sensibles à la conjoncture

Bénédicte Mordier, division Services, Insee

**La forte croissance de l'emploi dans les services depuis trente ans ne les met pas forcément à l'abri des retournements conjoncturels. Les cycles observés dans l'industrie et dans la construction se retrouvent aussi dans les services. Bien qu'il concerne surtout des emplois industriels ou de la construction, l'intérim est classé dans les services et contribue fortement à la variabilité de l'emploi en France. Les services de conseil, d'informatique, d'ingénierie, de location de machines pour la construction ou de location de véhicules sont aussi sensibles à la conjoncture.**

**D'autres services aux entreprises sont un peu moins sensibles aux fluctuations de la conjoncture, notamment ceux où la main-d'œuvre est peu qualifiée et où les salaires sont peu flexibles, comme par exemple les services de nettoyage ou de gardiennage. Les prix s'y ajustent très peu et les variations d'emploi sont de plus faible ampleur. Les services aux particuliers sont, dans l'ensemble, moins sensibles à la conjoncture ; l'emploi dans les services personnels et domestiques progresse même lors des ralentissements économiques. En revanche, la consommation de services touristiques a suivi de près celle des biens manufacturés, au moins jusqu'en 2002.**

Depuis 1974, l'emploi salarié croît fortement dans les services, alors qu'il recule nettement dans l'industrie. Le transfert d'emplois est tel que les secteurs des services peuvent sembler à l'abri des retournements conjoncturels. Il n'en est rien : si le taux de croissance annuel de l'emploi est toujours plus élevé dans les services que dans l'industrie, les fluctuations sont souvent simultanées et d'ampleurs comparables d'un secteur à l'autre (*graphique 1*). Les services d'intérim contribuent à accroître l'ampleur des fluctuations des services et leur simultanéité avec celles des autres secteurs.

La crise de 1974 se fait sentir dans tous les secteurs d'activité ; de même, le contrechoc pétrolier de 1986 relance aussi bien l'emploi dans l'industrie que dans les services jusqu'en 1990. Lors de la crise de 1993, l'emploi industriel recule de près de 5 % et celui des services stagne par rapport à l'année précédente, alors qu'il augmentait très rapidement autour de 1990. Les cycles industriel et tertiaire « sont parallèles » tout au long des années 1990. En 2001, l'emploi se replie dans ces deux secteurs, suivant en cela les fluctuations de l'activité. Fin 2008, le retournement de l'emploi est même plus brutal dans les services que dans l'industrie. L'emploi dans la construction suit les mêmes cycles, souvent de façon encore plus accentuée que dans l'industrie ; depuis les années 1990, la tendance y est même très nettement à l'accélération de la croissance ; l'emploi s'est ainsi remis à y progresser à partir de 1999.

① **L'emploi dans les services fluctue comme celui des autres secteurs**
(taux de croissance en glissement annuel de l'emploi)

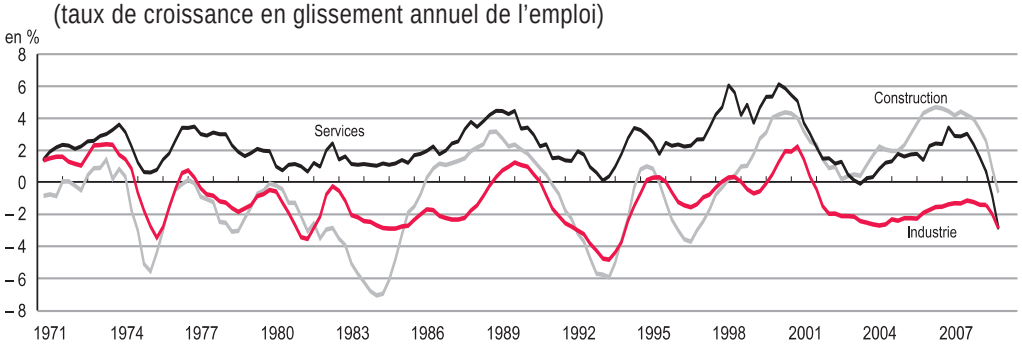


Note : les services incluent les transports et les services financiers, l'industrie inclut l'énergie et les industries agroalimentaires. Les services incluent l'intérim, secteur sur lequel se fait l'ajustement conjoncturel de l'emploi, ce qui explique que les fluctuations d'emploi des services soient moins lisses que celles de l'industrie ou de la construction.
Lecture : au premier trimestre de 1971, l'emploi dans les services a augmenté de 1,4 % par rapport au premier trimestre de 1970.
*Source : Insee, estimations d'emploi salarié trimestrielles.*

INSEE

## ❶ Contribution des secteurs à la variabilité de l'emploi total entre 1978 et 2008

| Secteur | Écart-type des variations de l'emploi du secteur | Corrélation des variations de l'emploi du secteur et de celles de l'emploi total | Contribution du secteur à la variabilité de l'emploi total (en %) |
|---|---|---|---|
| Industrie | 18 | 0,85 | 28 |
| Commerce | 10 | 0,79 | 13 |
| Construction | 11 | 0,69 | 13 |
| Services, dont : | | | |
| *services aux entreprises* | *22* | *0,82* | *31* |
| *services aux particuliers* | *8* | *0,56* | *8* |
| *transports* | *4* | *0,76* | *6* |
| *activités immobilières* | *2* | *0,04* | *0* |
| *activités financières* | *3* | *0,22* | *1* |
| **Ensemble** | **56** | **1,00** | **100** |

Lecture : de 1978 à 2008, l'emploi dans l'industrie fluctue beaucoup (l'écart-type est élevé) et il est en phase avec l'emploi total (la corrélation est proche de 1) ; sa contribution à la variabilité de l'emploi total est de 28 %, obtenue de la manière suivante : 28 % = (0,85*(18/56))*100 (*voir encadré*).
Champ : l'emploi total exclut l'agriculture, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale selon la nomenclature NAF rév. 1.
*Source : Insee, estimations d'emploi salarié trimestrielles.*

### La contribution des secteurs à la variabilité de l'emploi total

La contribution d'un secteur à la variabilité de l'emploi total mesure la part des variations de l'emploi total qui peut être attribuée à ce secteur. L'emploi total (noté N) est la somme de l'emploi de chaque secteur ($N^i$) de l'économie, soit $N = \Sigma_i N^i$, égalité qui se retrouve sur les variations d'emploi $N_t - N_{t-1} = \Sigma_i (N^i_t - N^i_{t-1})$, soit $\Delta N = \Sigma_i \Delta N^i$. La variance des variations de l'emploi total, c'est-à-dire ce qui mesure la « variabilité » de l'emploi total, s'écrit : $V(\Delta N) = Cov(\Delta N, \Delta N) = Cov(\Sigma_i \Delta N^i, \Delta N) = \Sigma_i Cov(\Delta N^i, \Delta N)$.

La contribution d'un secteur à la variabilité de l'emploi est donc égale à : $Cov(\Delta N^i, \Delta N) / V(\Delta N)$, encore égale à : $corrélation(\Delta N^i, \Delta N) * \sigma(\Delta N^i)/\sigma(\Delta N)$.

La somme algébrique des contributions des secteurs est égale à 1 par construction.

L'écart-type (noté $\sigma$) des variations de l'emploi du secteur mesure la dispersion des variations de l'emploi autour de leur valeur moyenne sur une période. Plus les variations s'éloignent de cette valeur moyenne, plus la dispersion est forte. La contribution des variations de l'emploi d'un secteur à la variabilité de l'emploi total sera donc d'autant plus grande que :
– la corrélation entre les variations de l'emploi total et celles de l'emploi de ce secteur sera proche de 1 ;
– l'écart-type des variations de l'emploi de ce secteur sera plus élevé que celui des variations de l'emploi total.

## ❷ Contribution des services à la variabilité de l'emploi total entre 1989 et 2008

| Secteur | Écart-type des variations de l'emploi du secteur | Corrélation des variations de l'emploi du secteur et de celles de l'emploi total | Contribution du secteur à la variabilité de l'emploi total (en %) |
|---|---|---|---|
| **Services aux entreprises** | **26** | **0,84** | **37** |
| Postes et télécommunications | 4 | 0,35 | 2 |
| Conseils et assistance | 8 | 0,72 | 10 |
| Services opérationnels, dont : | 21 | 0,70 | 25 |
| *intérim* | *19* | *0,62* | *20* |
| *services opérationnels hors intérim* | *7* | *0,43* | *5* |
| Recherche et développement | 1 | 0,05 | 0 |
| **Services aux particuliers** | **6** | **0,47** | **5** |
| Hôtels et restaurants | 4 | 0,56 | 4 |
| Activités récréatives, culturelles et sportives | 3 | 0,14 | 1 |
| Services personnels et domestiques, dont : | 4 | – 0,03 | 0 |
| *particuliers-employeurs* | *4* | *– 0,11* | *– 1* |
| *hors particuliers-employeurs* | *2* | *0,14* | *0* |

Lecture : de 1989 à 2008, l'emploi dans les services aux entreprises fluctue beaucoup (l'écart-type est élevé) et il est en phase avec l'emploi total (la corrélation est proche de 1) ; sa contribution à la variabilité de l'emploi total est de 37 %.
Champ : l'emploi total exclut l'agriculture, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale selon la nomenclature NAF rév. 1.
*Source : Insee, estimations d'emploi salarié trimestrielles.*

## Les services aux entreprises sont très sensibles à la conjoncture

Chaque secteur d'activité contribue d'autant plus à la variabilité de l'emploi que son emploi représente une grande proportion de l'emploi total ou qu'il varie beaucoup et en même temps que les autres secteurs d'activité (*encadré*). Entre 1978 et 2008, l'industrie contribue pour 28 % à la variabilité de l'emploi total sur cette période, et les services aux entreprises pour 31 % (*tableau 1*). Les fluctuations d'emploi dans le commerce sont aussi très corrélées à celles de l'emploi total, mais comme leurs variations sont de moindre ampleur, la contribution du commerce à la variabilité de l'emploi total n'est que de 13 % (*tableau 1*). Les contributions des transports et des services aux particuliers sont faibles, celle des services financiers quasi nulle. Les services immobiliers ne contribuent pas à la variabilité de l'emploi total.

La contribution des services aux entreprises à la variabilité de l'emploi total a augmenté au cours des vingt dernières années (elle est de 37 % entre 1989 et 2008). Très volatil par définition, le travail temporaire explique à lui seul 20 % de la variabilité de l'emploi total depuis 1989 (*tableau 2*). Mais les emplois intérimaires, bien que classés dans les services, sont en majorité des emplois de l'industrie et de la construction. Hors intérim, la contribution des services aux entreprises à la variabilité de l'emploi total entre 1989 et 2008 n'est que de 17 %. L'emploi des secteurs du conseil et de l'assistance (informatique, conseil, ingénierie, publicité...) varie le plus, et ces variations sont synchrones avec celles de l'emploi total. Ces secteurs font souvent les frais des restrictions de budget de la part des secteurs qui font appel à eux en phase de croissance. Ce n'est pas le cas dans les postes et télécommunications, où l'emploi varie peu et n'est pas toujours en phase avec l'emploi total ; après l'explosion des années 2000, l'emploi dans ce secteur diminue régulièrement, sans relation avec le développement des nouvelles technologies qui a fait de ce secteur l'un des plus dynamiques en termes de chiffre d'affaires. La recherche et développement, par essence non cyclique, ne contribue pas à la variabilité de l'emploi total.

## Des services aux entreprises parfois en décalage avec la conjoncture

L'emploi des services aux entreprises fluctue beaucoup, mais certains secteurs gardent leurs propres dynamiques. Par exemple, lors de la crise de 2001, la croissance de l'emploi a commencé à ralentir d'abord dans la téléphonie, puis dans les activités de conseil et d'assistance (informatique, conseil, publicité...) et enfin dans les services opérationnels hors intérim (location, nettoyage, sécurité...). De même, à partir de 2004, l'emploi s'est redressé dans les activités de conseil et d'assistance plusieurs trimestres avant les services opérationnels hors intérim ou la téléphonie (*graphique 2*). En 2007, les services opérationnels hors intérim se retournent en premier, 18 mois avant le conseil et l'assistance.

## Des prix qui baissent dans la publicité, la location, l'informatique

La sensibilité d'un secteur à la conjoncture peut également être mesurée par l'effet des chocs conjoncturels sur les prix. Alors que les prix peuvent chuter dans certains secteurs, comme ceux de l'informatique, la publicité, la location d'automobiles ou de machines de construction, ils augmentent de manière régulière dans d'autres, comme les services logistiques et de soutien. Ainsi, lors du ralentissement général de l'activité après 2001, les prix des services d'agences de publicité ont reculé (*graphique 3*). En phase de reprise, entre 2004 et mi-2008, ils ont augmenté de 7 %, et reculent à nouveau depuis le dernier trimestre de 2008. Les prix dans le secteur de la location de machines et d'équipements pour la construction ont suivi le même profil d'évolution, avec une chute plus accentuée ces deux derniers trimestres pour ce secteur, étroitement lié au bâtiment. Tout aussi sensibles à la mauvaise conjoncture de 2002, les prix des services informatiques et ceux de la location de courte durée d'automobiles ou de véhicules légers ont reculé jusqu'à mi-2005 (*graphique 4*). Ils parviennent en revanche à se maintenir au cours des derniers trimestres, pour les services informatiques, ou même à augmenter dans la location d'automobiles.

**② Une dynamique propre à chaque secteur dans les services aux entreprises**
(taux de croissance en glissement annuel de l'emploi)

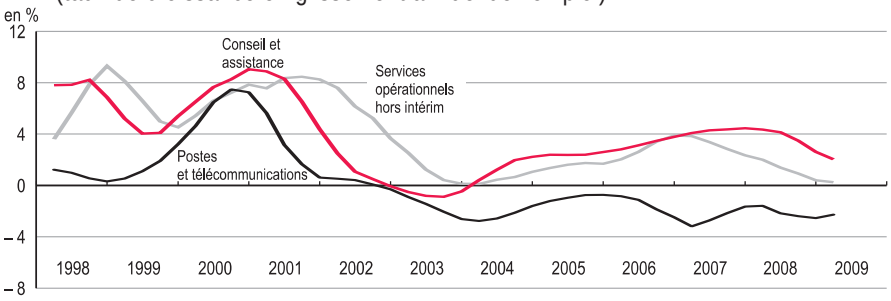


Note : les données ont été lissées.
Lecture : au premier trimestre de 1998, l'emploi dans les services des postes et télécommunications a augmenté de 1,2 % par rapport au premier trimestre de 1997.
*Source : Insee, estimations d'emploi salarié trimestrielles.*

**③ Les prix reculent depuis mi-2008 dans la publicité et dans la location de machines pour la construction**

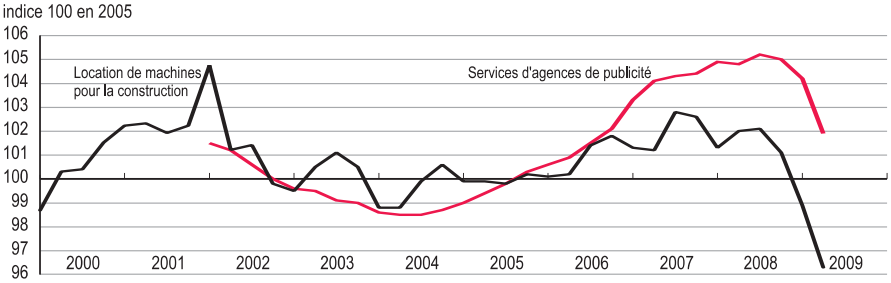


Note : l'observation des prix dans ces deux secteurs a commencé en 2000 pour la location de machines pour la construction et en 2002 pour les services d'agences de publicité.
*Source : Insee, indices de prix à la production des services aux entreprises.*

**④ Les prix résistent fin 2008 dans l'informatique et dans la location de courte durée de véhicules**

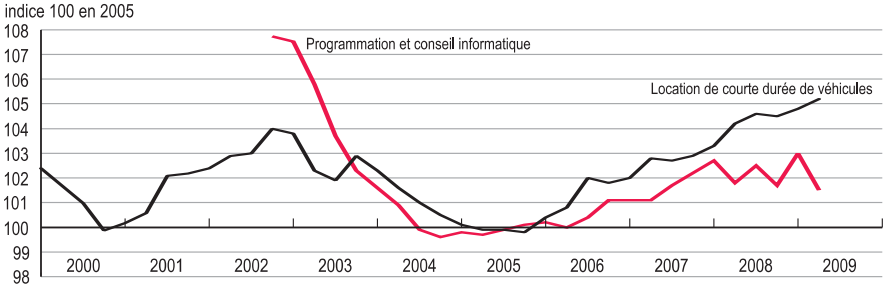


Note : l'observation des prix dans ces deux secteurs a commencé en 2000 pour la location de courte durée de véhicules et en 2002 pour la programmation et le conseil informatique.
*Source : Insee, indices de prix à la production des services aux entreprises.*

## Les prix ne s'ajustent pas dans les services logistiques et de soutien

Dans d'autres secteurs de services aux entreprises comme par exemple les activités de logistique ou de soutien administratif, les prix sont très liés aux salaires de la main-d'œuvre, souvent peu qualifiée. Entre 2003 et 2005, les prix ont été soutenus par les augmentations du Smic, mises en place dans le cadre de la loi « Fillon » du 17 janvier 2003. Dans l'ensemble des services opérationnels hors intérim, plus de 30 % des salariés sont payés au Smic au 1er juillet 2007. Dans le secteur du nettoyage de bureau ou dans celui de la sécurité et de la surveillance, les prix ont ainsi continué de progresser malgré le ralentissement de l'activité entre 2002 et 2005 (*graphique 5*). Les années 2000 à 2002 avaient fortement bénéficié au secteur de la sécurité et de la surveillance avec le renforcement du plan Vigipirate, le passage à l'euro et sa mise en circulation, et les élections présidentielle et législatives. L'activité en volume a augmenté ces années-là entre 10 % et 15 % en rythme annuel ; elle stagne depuis fin 2005 et les prix augmentent toujours à un rythme régulier, autour de 3 %.

## L'hôtellerie-restauration, relativement en phase avec la conjoncture

Les cycles de l'emploi dans les services aux particuliers sont beaucoup moins amples que dans les services aux entreprises et assez peu en phase avec la conjoncture générale (*tableau 2*). Les mesures en faveur des services à la personne en 1993 ont notamment permis un maintien de l'emploi des services aux particuliers alors qu'il reculait partout ailleurs. L'activité des services aux particuliers la plus sensible à la conjoncture est celle du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Au cours des années 1990, les dépenses en volume de consommation en services touristiques suivent de très près celles des biens de consommation (*graphique 6*). La rupture survient en 2001, année depuis laquelle les dépenses des Français en services d'hôtellerie ou de restauration peinent à retrouver leur croissance passée. En revanche, les dépenses en biens de consommation ont continué de croître d'environ 3 à 4 % par an, notamment grâce au dynamisme des biens technologiques (écrans plats, ordinateurs portables, appareils photos et vidéo numérique, téléphonie), jusqu'à la crise actuelle.

D'autres services aux particuliers, notamment les activités récréatives, culturelles et sportives (abonnements au câble, jeux de hasard, cinéma et spectacle, location de vidéo...) sont, de manière surprenante, beaucoup moins sensibles à la conjoncture : les fluctuations de l'emploi sont faibles, et peu en phase avec le reste de l'économie (*tableau 2*). Profitant d'une dynamique propre, les activités récréatives, culturelles et sportives ont en effet bénéficié d'une croissance régulière ces vingt dernières années. Depuis 1998, la production augmente de 3,4 % par an en volume, notamment grâce au dynamisme des jeux de hasard et d'argent, des activités de télévision et de production de films.

Sur l'ensemble de la période allant de 1989 à 2008, les services personnels et domestiques (coiffure, soins de beauté, blanchisserie...), hors services produits par les particuliers-employeurs, sont tout aussi peu en phase avec l'ensemble de l'économie (*tableau 2*).

**⑤ Des prix peu sensibles à la conjoncture dans le secteur de la sécurité et de la surveillance** (taux de croissance en glissement annuel du chiffre d'affaires en volume et des prix)

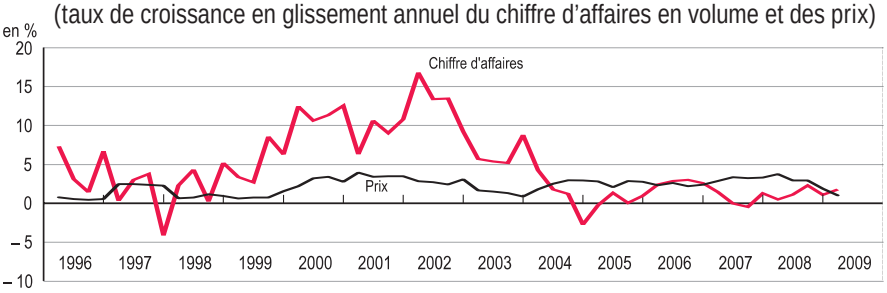


Lecture : au premier trimestre de 2002, le chiffre d'affaires en volume des services de sécurité et de surveillance avait augmenté de 16,8 % par rapport au premier trimestre de 2001 ; les prix avaient augmenté de 2,8 %.
*Source : Insee, indices de chiffre d'affaires et indices de prix à la production des services aux entreprises.*

**⑥ Les dépenses d'hôtellerie et de restauration ne sont plus en phase avec celles de biens manufacturés depuis 2001** (taux de croissance en glissement annuel de certaines dépenses de consommation des ménages en volume)

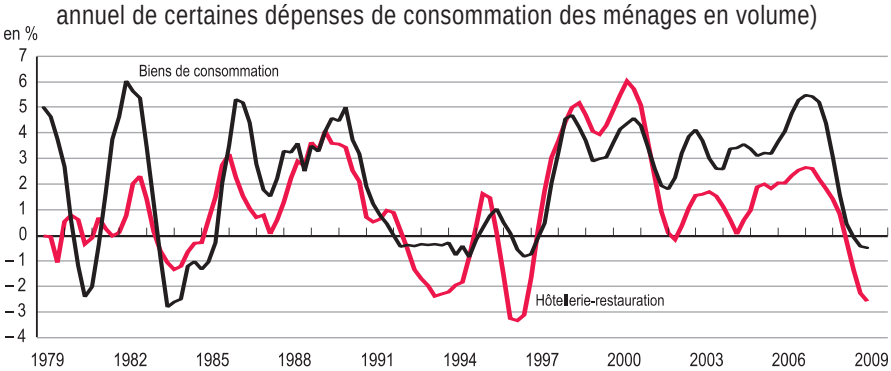


Note : les données ont été lissées.
Lecture : au premier trimestre de 1979, les dépenses de consommation des ménages en hôtellerie-restauration sont restées stables par rapport au premier trimestre de 1978 alors que les dépenses en biens de consommation ont augmenté de 5 %.
*Source : Insee, comptes trimestriels.*

## Bibliographie

F. Lenseigne, A. Delou, « Une analyse des cycles de l'économie française », *Document de travail* n° E2004/04, Insee.
F. Bouton, H. Erkel-Rousse, « Conjonctures sectorielles et prévision à court terme de l'activité : l'apport de l'enquête de conjoncture dans les services », *Économie et Statistique* n° 359-360, Insee, avril 2003.
C. Fontaine, « La sensibilité des services à la conjoncture », *Économie et Statistique* n° 267, Insee, 1993.

**INSEE PREMIÈRE** figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : **www.insee.fr** (rubrique Publications)
Pour vous abonner aux avis de parution : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm

**BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE**

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2009
Abonnement annuel : ❒ 74 € (France) ❒ 92 € (Étranger)
Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____
Adresse : _____
_____ Tél : _____
Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.
Date : _____ Signature

**Direction Générale :**
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
**Directeur de la publication :**
Jean-Philippe Cotis
**Rédacteur en chef :**
Gilles Rotman
**Rédacteurs :**
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
**Maquette :** S. Laterza
**Impression** : Jouve
Code Sage IP091263
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009

INSEE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES